

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL (BAS-CANADA), MAI 1867.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs
d'École pour les années 1863 et 1864.

Extrait des Rapports de M. TANGUAY.

COMTÉS DE RIMOUSKI, KAMOURASKA ET TÉMISCOUATA.

(SUITE.)

Année 1864.

Les écoles de mon district d'inspection font des progrès lents, mais réguliers et constants. Ce qui me flatte le plus, c'est qu'elles y sont mieux appréciées. On en reconnaît partout les effets avantageux; elles donnent de la valeur aux propriétés qui les avoisinent. Les personnes qui ne savent pas lire ne l'avouent plus qu'en rougissant.

Ste. Anne de la Pocatière No. 1.—Cette municipalité possède 8 écoles sous contrôle, et une école indépendante. On compte dans ces diverses écoles 330 élèves, dont l'assistance moyenne est de 230 seulement. Deux de ces écoles sont très-bonnes, cinq satisfaisantes et deux fort médiocres, même insuffisantes. Les institutrices de ces deux dernières ont dû être remplacées à la fin de l'année. En somme, le résultat de l'année est satisfaisant.

Les contributions se paient lentement, et, par suite, la corporation elle-même est loin de pouvoir faire honneur à ses engagements. Cette année pourtant, le nouveau mode de poursuite a été mis en usage et les finances sont dans un état comparativement satisfaisant, bien qu'il restât une balance de £94 3 5/2 contre la municipalité, à la fin de l'année scolaire.

Il a été prélevé par cotisations et rétribution mensuelle, dans la municipalité, \$627.60. Toutes dépenses payées, il resterait en faveur de la corporation un excédant de \$226.00. Les comptes sont tenus avec beaucoup d'exactitude, et il n'y a à blâmer que cette lenteur à faire payer, qui a de funestes conséquences. Je n'ai pu jusqu'à présent, malgré de fréquentes recommandations, réussir à faire construire une seule maison d'école dans toute l'étendue de la municipalité.

Il a été accordé 13 prix dans l'année.

Ste. Anne No. 2.—Cette municipalité possède le beau collège de Ste. Anne, fréquenté par 250 élèves; un couvent, par 134; et une école élémentaire, par 47; en tout, 431 élèves, avec une assistance quotidienne de 405. Le collège et le couvent sont tous deux l'objet de l'estime universelle, et qui dit mieux que je ne pourrais le faire, combien est appréciée l'éducation qu'y reçoivent les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, et combien ils répondent aux besoins de cette partie importante du pays. La beauté, la salubrité et le pittoresque des sites environnants ne contribuent pas peu à exciter l'intérêt que l'on porte à ces établissements.

Ici encore les contributions se paient avec une extrême lenteur, au point, qu'à la fin de l'année scolaire, il restait une balance de \$90.00 sur l'année 1862 à 1863, et \$234.00 sur 1863 à 1864. Et pourtant la corporation est animée d'un bon esprit et composée d'hommes instruits et amis de l'éducation. Cette lenteur qu'on apporte à payer vient de ce qu'on ne se croit tenu de le faire qu'à la fin de l'année scolaire, et cela, par suite d'une ancienne pratique suivie au début du fonctionnement de la loi dans cette paroisse.

Le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes et registres. Le résultat de l'année d'enseignement est satisfaisant. Il a été donné 11 prix, dans l'année.

St. Onésime.—On a réduit à deux, le nombre des écoles dans cette municipalité, afin de combler le déficit de l'année dernière. Les institutrices recevaient, l'une \$32, et l'autre \$40, en sorte qu'on peut présumer que leur capacité n'était pas bien remarquable. Il n'y a pas lieu de s'étonner si les élèves ont fait peu de progrès. Les enfants sont peu assidus et mal fournis de livres, de papier, etc., etc. Il est difficile d'exiger davantage de cette municipalité lorsque l'on prend en considération le peu de moyens du plus grand nombre des contribuables et le poids des charges qui pèsent sur eux depuis quelques années. Les comptes de la corporation sont fidèlement tenus et assureraient une balance en faveur de la corporation si tous les arrérages étaient payés.

St. Pacôme.—Les cinq écoles de cette municipalité ont été fréquentées par 249 élèves; 164 assistant quotidiennement en moyenne. Trois écoles ont donné un résultat satisfaisant, les deux autres ont été peu satisfaisantes et peu fréquentées. La corporation scolaire est bien disposée et fait ce qu'elle peut pour employer utilement les

deniers dont elle peut disposer. La perception des cotisations est un peu arriérée, quoique comparativement satisfaisante, vu le peu de moyens d'un grand nombre de contribuables. Il a été donné 10 prix.

Rivière Ouelle.—Cette municipalité possède 7 écoles élémentaires, une école modèle et un couvent, fréquentés en totalité par 355 élèves avec une assistance journalière de 281. Une seule école a été insuffisante: toutes les autres ont donné un bon résultat, quelques-unes même ont fait de bons progrès; telles sont les écoles tenues par M. S. Côté et Mlles. Letellier et d'Auteuil. Il n'y a qu'à se louer du fonctionnement de la loi dans la paroisse de la Rivière Ouelle, et n'était le retard apporté dans le paiement des cotisations, je dirais que tout est bien. Les commissaires d'école sont des hommes intelligents et qui veulent sincèrement l'avancement de l'éducation. Le couvent donne la même satisfaction que par le passé; le nombre de ses élèves témoigne en quelle haute estime il est aux yeux des pères de famille. Il est à remarquer que la presque totalité des élèves de cette maison, tant externes que pensionnaires, sont des enfants de la paroisse. En effet, les paroisses voisines, Ste. Anne et Kamouraska, ont aussi leurs pensionnaires. Je n'ai donc qu'à regretter que la perception des cotisations se fasse si lentement et à dire que cet état de choses est dû à la trop grande indulgence des commissaires, car presque tous les contribuables sont dans l'aisance. J'ai donné 17 prix. Les comptes sont tenus avec soin.

Saint Denis.—Cette municipalité entretient huit écoles sous contrôle, divisées en six écoles élémentaires, une école modèle de garçons et une école supérieure de filles, fréquentées en totalité par 359 élèves, avec une assistance quotidienne de 245. Ces huit écoles se classent ainsi: très-bonnes, 2; bonnes, 4, et deux médiocres. En somme, le résultat est satisfaisant, et cette paroisse est une de celles qui méritent le plus d'éloges, tant par l'assiduité des élèves, les progrès accomplis que par l'intérêt tout particulier que prend tout contribuable, pauvre comme riche, à l'avancement de ses enfants et au bon fonctionnement de la loi. Les écoles tenues par les Mlles. Dumais, Bélanger et Dionne, ne laissent rien à désirer et pourraient être citées comme autant d'écoles modèles.

Les finances de la corporation sont dans un état satisfaisant, et indiquent chez le secrétaire-trésorier et les membres de la corporation une énergie et une bonne volonté qu'on ne rencontre pas assez généralement, même dans les municipalités bien disposées. Il a été donné 19 prix pendant l'année.

Notre Dame du Mont Carmel.—Les trois petites écoles de cette paroisse, où il y a peu de cultivateurs à l'aise, ont été fréquentées par 152 élèves, avec une assistance moyenne de 86 seulement. Les progrès ont été ce qu'on doit attendre d'élèves manquant d'assiduité et de livres. En somme, cependant, le résultat est satisfaisant et répond amplement aux sacrifices qu'il a coûtés. Les contributions de l'année ont été payées assez régulièrement; les arrérages encore dus datent de plusieurs années antérieures. Il a été accordé six prix.

Saint Louis de Kamouraska.—Cette municipalité possède un couvent tenu par les dames de la Congrégation, fréquenté par 75 élèves; une école modèle fréquentée par 75 et cinq écoles élémentaires, dont trois sont bonnes et deux médiocres. 330 élèves fréquentent ces diverses institutions avec une assistance quotidienne de 232 seulement. Je regrette d'avoir à faire remarquer que les cinq écoles élémentaires aient été fréquentées irrégulièrement, et pourtant que les progrès aient été lents, excepté dans celle qui est tenue par Mlle. Alph. Marchand. Les autres institutrices ne manquent pas non plus de bonne volonté d'aptitude, mais le défaut de livres et d'assiduité chez les élèves les empêchent d'obtenir un résultat plus heureux. Le couvent et l'école modèle répondent aux besoins de l'enfant et sont appréciés comme ils le méritent de l'être. 150 élèves ont suivi les classes de ces deux institutions. Le nouveau secrétaire-trésorier me paraît actif, homme d'ordre et capable de rétablir l'équilibre dans les finances de la corporation. Il a été accordé 11 prix pendant l'année scolaire.

St. Paschal.—Cette municipalité possède une école primaire-supérieure de garçons fréquentée par 58 élèves, une école primaire-supérieure de filles qui compte un égal nombre d'élèves, de plus, huit écoles élémentaires fréquentées par 476 élèves avec une assistance quotidienne de 287 seulement. L'école supérieure de filles, dirigée par Mlle. Lefebvre, a fait de grands progrès; celle qui est dirigée par M. Peltier n'a pas été sans mérite non plus. Six écoles élémentaires sont bien tenues, deux seulement sont peu satisfaisantes. On a construit des maisons d'école dans neuf arrondissements. Celle qu'on a construite pendant l'année, pour les numéros 1 et 2, est assez spacieuse et bâtie avec goût.

Les finances de la municipalité sont en bon état. Les reproches que je suis en droit d'adresser aux contribuables ont trait à l'apathie qu'ils montrent pour les progrès de leurs enfants. Ils paraissent n'attacher aucune importance à leur assiduité à l'école.

St. Hélène.—Les cinq écoles de cette paroisse ont été fréquentées par 216 élèves, avec une assistance moyenne de 121 seulement. C'est